

W 307

**HISTOIRE**  
**DE FRANCE**  
**SOUS LOUIS XIII**

**PAR M. A. BAZIN.**

Ouvrage ayant obtenu de l'Académie française,  
DANS SA RÉUNION DU 13 MAI 1840,  
Le Second des Prix fondés par le Baron Gobert.

**TOME TROISIÈME.**

**PARIS**  
**CHAMEROT, LIBRAIRE-ÉDITEUR,**  
Successeur de M. BUNOT-LABBE,  
**33, quai des Augustins.**

1840

A

180  
367

# HISTOIRE DE FRANCE SOUS LOUIS XIII

---

## LIVRE NEUVIÈME

### CHAPITRE I.

Rentrée du roi à Paris après la prise de la Rochelle. — Le roi se décide à conduire une armée en Italie. — Allocution du cardinal de Richelieu au roi en présence de sa mère et de son confesseur. — Lit de justice. — Recueil d'ordonnances présenté par le garde des sceaux. — Théorie des rapports entre le roi et le parlement. — Le parlement conteste. — Départ du roi pour l'Italie. — Peste de Lyon. — Le roi pénètre en Piémont et force le pas de Suze. — Traité avec le duc de Savoie. — Le siège de Casal levé. — Séjour du roi à Suze. — Traité de paix avec l'Angleterre. — Le roi s'achemine vers le Languedoc. — Le cardinal commande l'armée d'Italie. — Traité du duc de Rohan avec l'Espagne. — Siège de Privas. — Le cardinal rejoint l'armée du roi. — Proclamation de la paix avec l'Angleterre. — Prise et sac de Privas. — Le roi pénètre dans les Cévennes. — Le duc de Rohan demande à traiter. — Le roi prend possession de Nismes. — Edit de paix accordé aux réformés. — Le duc de Rohan se retire à Venise. — Montauban refuse la paix. — Le cardinal se charge de soumettre cette ville. — Reddition de Montauban. — Fin du parti réformé.

Le roi rentrait dans sa capitale vainqueur de la rébellion et de l'hérésie ; on vantait beaucoup,

23 décembre  
1628.

et avec justice, le courage personnel qu'il avait montré dans les combats ; toutes les formes de la louange étaient employées par les arts pour célébrer sa victoire ; le pape, non content de lui adresser une lettre apostolique pleine d'éloges et de tendresse, avait encore composé un assez mauvais distique latin en son honneur. La population se rangeait sur son passage, enrégimentée en milice, pour lui faire un pompeux accueil. Les trophées, les emblèmes, les inscriptions, les allégories et les vers, lui promettaient de toute part l'immortalité de la terre et du ciel. Il ne manquait à cette fête que Malherbe qui, peu de mois auparavant, s'était engagé à chanter la prise de la Rochelle, et qui n'avait pu vivre jusque-là. Mais il n'entrait pas dans les intérêts du cardinal de Richelieu, et dans ceux où il voulait engager le royaume, que le roi pût s'enivrer de son triomphe, en oublier l'auteur, et en perdre le fruit. Le crédit qu'il avait obtenu, n'étant pas le produit d'une affectueuse préférence, devait toujours être nourri par les mêmes causes qui l'avaient fondé, la crainte, le soupçon, l'embarras. Il fallait que Louis XIII vécût dans une perpétuelle défiance de tous, pour qu'il ne pût se dégoûter de lui. Aussi, dès

les premiers jours qui suivirent la reddition de la ville rebelle, ne lui permit-il pas de croire que c'en était fait des inquiétudes et des soucis. Au contraire, il fit apparaître devant lui mille fantômes de cabales et de factions. Lui-même était, disait-il, le principal objet de toutes les haines, mais seulement parce qu'on le savait dévoué de tout son pouvoir à l'autorité royale dont personne ne voulait reprendre le joug. C'était d'abord contre le duc d'Orléans qu'il nourrissait la jalousie d'un frère ombrageux, et le jeune prince donnait prise aux reproches par sa passion pour Marie de Gonzague qu'on avait d'abord voulu éloigner de la cour, puis ramenée sur sa prière. Le prince de Condé, le duc de Montmorency et les autres généraux se portaient mollement, suivant lui, à leur devoir, et prenaient leurs mesures « pour que les bons » succès ne vissent pas en poste. » Dans l'intimité même du roi se trouvaient « des personnes infectées du même venin, » notamment le comte de Toiras, « qui se vantait à » chacun de n'avoir pas voulu solliciter le bâton de maréchal de France, certain qu'il était » de l'obtenir un jour par une meilleure voie; » d'où l'on pouvait conclure qu'il espérait se

» prévaloir de quelque occasion et nécessité de  
 » l'état. » Mille petits faits et propos, recueillis  
 avec un soin qui semble appartenir aux habi-  
 tudes du comméragé, servaient à confirmer cette  
 mauvaise disposition de l'un des favoris. L'autre,  
 le chevalier de Saint-Simon, avait reçu et  
 refusé la proposition de faire cause commune  
 contre le cardinal. Entouré comme il était d'en-  
 nemis et de malveillants, « c'était, de sa part,  
 » un généreux effort, la preuve d'une grande  
 » confiance en Dieu, et d'un zèle bien ardent  
 » pour le service du roi, que de lui donner des  
 » conseils dont l'exécution serait contrariée par  
 » les autres, et dont tout l'événement retom-  
 » berait sur lui seul. »

C'était, à ce qu'il paraît, par de semblables  
 discours qu'il fallait préparer le roi de France  
 à recevoir avis et à prendre résolution dans  
 une affaire où l'honneur de sa couronne était  
 intéressé. La détermination, dont nous venons  
 de lire le prélude, avait pour objet le secours de  
 Casal. Aussitôt après la prise de la Rochelle,  
 on s'était adressé à la république de Venise  
 pour la presser de secourir le duc de Mantoue,  
 en attendant l'arrivée d'une armée royale qu'on  
 faisait déjà marcher dans cette direction, sous